L'ÉTAT DES SYSTÈMES DE PAIEMENT INSTANTANÉS ET INCLUSIFS EN AFRIQUE

RAPPORT 2022 - ÉTUDE DE CAS

GHIPSS INSTANT PAY

AfricaNenda
ACCÉLÉRER LES SYSTÈMES DE PAIEMENT INCLUSIFS

CEA

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Histoire

Défi

L'inclusion financière et la dépendance vis-à-vis des espèces, un défi au Ghana. Le Ghana a traditionnellement été caractérisé par un faible niveau d'inclusion financière. En 2011, seuls 29 % de la population possédaient un compte bancaire auprès d'une institution financière formelle ou d'un fournisseur d'argent mobile, et la densité du réseau bancaire était de 4,8 agences pour 100 000 adultes (Banque mondiale, 2021a). En 2005, la Banque du Ghana (BoG) a déterminé les principaux obstacles à une meilleure inclusion. Le premier était que les services bancaires étaient considérés comme relativement exclusifs et inaccessibles : la plupart des banques n'étaient présentes que dans 3 des 16 régions du Ghana, les services bancaires n'étaient pas disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et les paiements électroniques n'étaient proposés que dans les zones où l'approvisionnement en électricité était stable (entretiens avec des parties prenantes, 2022). La deuxième était que l'économie ghanéenne dépendait fortement des espèces comme moyen d'échange (Boeteng, 2020). Cette dépendance a eu des conséquences néfastes sur l'économie du pays, notamment la perte de traces d'audit, des coûts élevés et des risques accrus de vol (entretiens avec des parties prenantes, 2022).

Valeur ajoutée

Des paiements en temps réel plus rapides pour favoriser l'inclusion et la croissance économique. En réponse à ces problèmes, la BoG a cherché à mettre en œuvre une série de réformes visant à promouvoir l'inclusion financière et l'abandon progressif des espèces dans le cadre du programme « cash-lite » (Boateng, 2018). L'un des principes clés de ces réformes était la proposition de création d'un système de paiement. Si la banque centrale a initialement cherché à obtenir la participation du secteur bancaire, elle a eu du mal à susciter une large adhésion de ces institutions (entretiens avec des parties prenantes, 2022). C'est pourquoi elle a confié en 2007 à sa filiale Ghana Interbank Payments and Settlement System (GhIPSS) le mandat de créer et de gérer des infrastructures de paiement interopérables au Ghana (Banque du Ghana, 2020b ; GhIPSS, 2021a). Dans le cadre de ce mandat, et en réponse à la demande croissante de paiements numériques plus rapides au Ghana, GhIPSS a supervisé la mise au point et le lancement de GhIPSS Instant Pay (GIP).

Chronologie

Une construction robuste pour améliorer la fonctionnalité. La première plateforme numérique construite a été la solution de carte à puce e-zwich en 2008. Il s'agit d'une carte biométrique qui permet aux utilisateurs d'effectuer des opérations bancaires avec toutes les banques proposant e-zwich par l'intermédiaire d'un guichet automatique bancaire (GAB). En août 2009, GhIPSS a entrepris la numérisation de l'infrastructure de compensation, connue sous le nom de Cheque Codeline Clearing with Cheque Truncation, qui a égalisé le cycle de compensation des chèques à l'échelle nationale, le faisant passer de 3 à 10 jours à seulement 24 heures. En juin 2011, GhIPSS a amélioré son offre de services aux banques sur l'infrastructure de compensation en ajoutant les services de chambre de compensation automatisée (CCA). Le temps de règlement régissant le crédit direct pour les transferts électroniques de fonds (TEF) interbancaires et le débit direct pour les encaissements interbancaires a été accéléré, passant d'une fenêtre de 24 heures à une fenêtre en temps quasi réel de 15 minutes maximum. En 2012, GhIPSS a lancé gh-link, un système de switch et de traitement interbancaire qui connecte les institutions financières et les systèmes des fournisseurs de services de paiement tiers au Ghana. Gh-link est un écosystème de paiements électroniques local basé sur la carte bancaire nationale qui utilise des canaux tels que les GAB, les terminaux de point de vente (PDV) et les navigateurs.

En août 2015, en s'appuyant sur l'infrastructure gh-link existante, GhIPSS a lancé son service de paiement en temps réel appelé GhIPSS Instant Pay (GIP). Cette plateforme permet la compensation en temps réel des transactions interbancaires de faible montant. En parallèle, GhIPSS a lancé le service Mobile Money Interoperability (MMI), qui facilite les transactions instantanées entre tous les fournisseurs d'argent mobile. MMI est connecté à GIP, ce qui permet l'interopérabilité entre l'argent mobile et les comptes bancaires. En 2020, GhIPSS a de nouveau tiré parti de la plateforme GIP pour introduire la solution universelle de code QR (GhQR) et le service Proxy Pay au Ghana. GhQR assure l'interopérabilité sur les sites des commerçants en permettant aux entreprises de recevoir des paiements de différentes sources de financement des clients, sans avoir besoin d'un PDV coûteux. Proxy Pay permet aux entreprises et aux particuliers d'associer des identifiants indirects à leurs comptes bancaires. La faible adhésion des institutions financières au lancement du service a ralenti le processus initial d'intégration ; cependant, le système s'est depuis développé pour inclure 23 banques, 25 fournisseurs de services de paiement (fintech et opérateurs d'argent mobile) et 4 sociétés d'épargne et de crédit.

FIGURE 22. Chronologie du système GIP

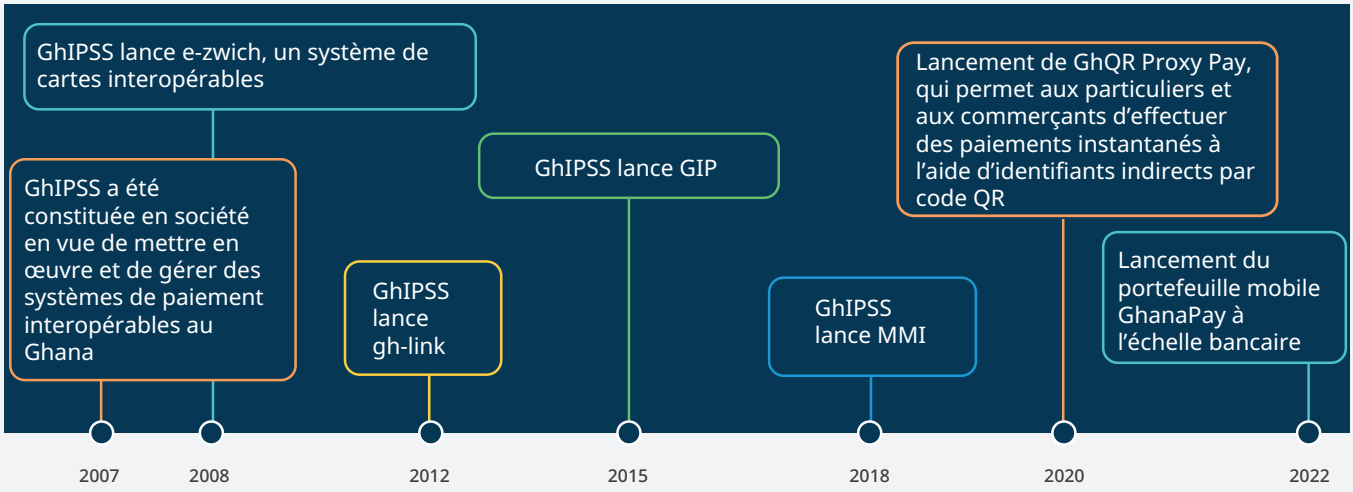

Gouvernance et opérations

Aperçu du système de paiement

Un écosystème de paiements instantanés à trois niveaux au Ghana. Le système d'interopérabilité des paiements au Ghana, surnommé le « triangle de l'inclusion financière » par GhIPSS, comprend les trois systèmes interopérables indépendants (le système MMI, la plateforme de carte biométrique e-zwich et gh-link). En connectant ces trois systèmes indépendants, GhIPSS a créé un écosystème d'interopérabilité entre tous les canaux et toutes les plateformes, gh-link étant la pièce maîtresse, car il s'agit du switch de base qui connecte les paiements électroniques du secteur bancaire.

FIGURE 23. Aperçu du système complet du Ghana

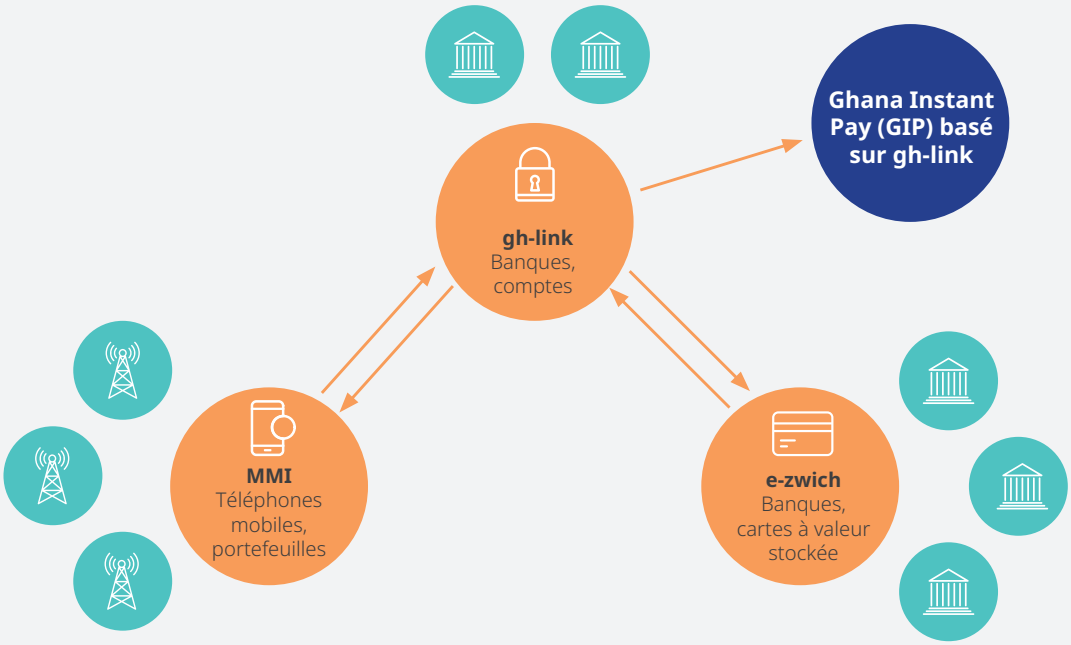

Ce vaste écosystème d'interopérabilité comprend désormais l'ensemble des 53 institutions financières, les banques participant directement tandis que les émetteurs de monnaie électronique, les fournisseurs de services de paiement et les sociétés d'épargne et de crédit participent par l'intermédiaire d'une banque marraine. Ainsi, il existe une interopérabilité totale entre toutes les institutions financières agréées au niveau des systèmes au Ghana, comme illustré ci-dessus. Les opérateurs d'argent mobile se compensent mutuellement en utilisant le switch MMI. Les comptes fiduciaires miroirs détenus par les opérateurs d'argent mobile effectuent des transactions interbancaires sur gh-link. Les transactions sont ensuite réglées par le système à règlement brut en temps réel (RBTR) si les comptes ne sont pas détenus dans la même banque.

FIGURE 24. Aperçu du modèle GIP

Gouvernance et propriété

Propriété de	Modèle de propriété	Décisions prises par
GhIPSS	Propriété de la banque centrale	Conseil d'administration

Règles et processus de gouvernance du système

Groupes de travail et comités	Communications et retours d'information des parties prenantes	Normes de messagerie
Aucun	Forums spéciaux participatifs de retours d'information	Service web ISO 8583

Rôles

Gestionnaire de système	Opérateur de système	Opérateur de système technique et de réseau
GhIPSS	GhIPSS	GhIPSS

Système de paiement

Agent de règlement	Modalité de règlement	Marché des changes	Correspondants bancaires	Interopérabilité
Banque du Ghana	Net différé deux fois par jour	Aucun	Aucun	Third party
Instruments				
Carte	Monnaie électronique	TEF de débit	TEF de crédit	MNBC
Canaux				
Agence	GAB/borne informatique	USSD	Appli	PDV
Agent	Code QR	NFC	Navigateur	

Données et fonctionnalités liées à l'identité		
Identifiants indirects	Données biométriques	API
Oui – numéros de téléphone mobile et codes QR	Oui – e-zwich dispose de capacités biométriques	Oui – vérification des noms

Participants

Directs	Indirects
Banque centrale, 23 banques	7 opérateurs d'argent mobile, 18 fintech, 4 sociétés d'épargne et de crédit

Cas d'utilisation et marché cible

Canaux			
Transferts et envois de fonds (P2P)	Paiement des commerçants (P2B)	Impôt et taxe (P2G)	Décaissements sociaux (G2P)
Services d'inventaire et commerciaux	Traitements et salaires (B2P)	Transfrontière	

Structure de gouvernance

Évolution vers une structure de propriété et de gouvernance plus inclusive. Les décisions relatives au service GIP sont gérées par le conseil d'administration de GhIPSS, composé de neuf membres et présidé par le gouverneur de la BoG. Les banques sont représentées au sein de ce conseil par le président de l'association des banques du Ghana (Ghana Association of Bankers). L'essentiel du pouvoir décisionnel concernant les infrastructures des systèmes de paiement est actuellement entre les mains de la banque centrale. Dès le lancement de GhIPSS, la BoG a envisagé une participation au capital des participants ; cependant, l'intérêt des banques était initialement limité. À mesure que la dépendance des institutions financières vis-à-vis du switch central a augmenté, l'intérêt des participants pour une participation au capital a lui aussi progressé. C'est pourquoi GhIPSS élabore actuellement un plan visant à émettre des actions destinées aux participants (entretiens avec des parties prenantes, 2022). Le modèle privilégié pour la nouvelle structure de propriété place les banques en actionnaires majoritaires. La banque centrale prévoit une plus grande représentation des participants bancaires au niveau du conseil d'administration afin de renforcer leur implication dans le processus décisionnel et d'accélérer le développement de produits et de services innovants pour la population (Marcopolis, 2018). La banque centrale conserverait une petite participation dans GhIPSS afin de s'assurer que le système de paiement continue d'être un bien public et qu'il soutient les objectifs d'inclusion financière.

Fonctionnalité

La simplicité comme facteur d'adoption. Les caractéristiques favorisant une utilisation récurrente du système comprennent une disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 ainsi que l'existence de multiples canaux et instruments de paiement interopérables. Il est possible d'accéder au GhIPSS par des canaux à la fois physiques et numériques : agences, GAB, agents, web, applications et USSD. Le lancement de GhQR, qui permet l'utilisation de codes QR comme moyen de paiement, a encore élargi l'accès à GIP et rationalisé les transactions marchandes P2B sans que l'utilisateur ait besoin d'acquérir du matériel ou un logiciel supplémentaire. GIP est intégré à GhiPSS et peut être utilisé pour les transferts d'argent mobile et bancaires.

Normes techniques et cas d'utilisation

Accessibilité par tous les canaux et instruments. GIP prend en charge plusieurs cas d'utilisation, notamment les transactions P2P, P2G, G2P, B2B, P2B et B2P. Il existe deux fenêtres de règlement (12 h et 00 h). Le temps de traitement maximum est de 40 secondes ; cependant, une transaction nécessite entre cinq et dix secondes dans la pratique. Les messages sont envoyés en utilisant le service web uniquement ou le service web associé à la norme ISO 8583. Et surtout, en tant qu'élément du « triangle de l'inclusion financière » du Ghana, GIP est connecté aux réseaux d'interopérabilité de l'argent mobile et des cartes, ce qui permet une interopérabilité totale entre les canaux et les instruments.

Modèle commercial

GIP est établi comme une entreprise de recouvrement des coûts. Les banques facturent aux consommateurs des frais de 1 % sur toutes les transactions, 30 % de ces frais étant reversés à GhIPSS et les 70 % restants étant conservés par l'institution financière émettrice. Les opérateurs d'argent mobile facturent des frais de 2 % sur toutes les transactions. Les modalités de partage des coûts avec GIP ne sont pas précisées.

Règles du système

Règles du système exigeant le respect de diverses législations et réglementations. Les participants au système doivent obtenir une licence de la BoG pour exercer leurs activités. Cette licence peut être retirée ou suspendue s'il s'avère qu'un participant ne respecte pas les règles du système. Les participants doivent également respecter des exigences en matière de temps de fonctionnement, et ce, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, notamment un temps de réponse de 40 secondes pour les institutions réceptrices (entretiens avec des parties prenantes, 2022). Les participants sont en outre tenus d'adhérer à un cadre de conformité défini dans la loi de 2019 sur les systèmes et services de paiement, qui fait état de diverses exigences en matière de contrôle des risques, de lutte contre le blanchiment d'argent, de lutte contre le financement du terrorisme et de diligence raisonnable à l'égard de la clientèle. Par ailleurs, les participants doivent respecter les exigences en matière de recours définies dans les lignes directrices de la BoG relatives au mécanisme de recours des clients, qui fait partie du Cadre des fournisseurs de services financiers.

Volumes et valeurs traités par le système de paiement

Croissance rapide de l'utilisation depuis 2019. Comme le montre la figure 25, alors que le système a connu une lente montée en puissance des volumes et des valeurs des transactions de 2017 à 2019, le système GIP a enregistré une augmentation considérable de ces deux indicateurs à partir de 2019. À la suite de la pandémie de COVID-19 et conformément à la politique sur les services financiers numériques de 2020, la BoG a publié des mesures visant à promouvoir des modalités numériques de paiement qui ont été maintenues en 2020 ; ces mesures comprennent une simplification des exigences minimales en matière de connaissance du client (KYC) pour les comptes d'argent mobile et un relèvement des limites de transaction (Banque du Ghana, 2020a)[1]. La valeur moyenne annuelle des transactions a diminué, passant de 253 USD (1 998 GHS) en 2019 à 105 USD (829 GHS) en 2021, indiquant que les utilisateurs finaux envoient de plus petites sommes sur le système GIP[2].

1 La BoG a autorisé les opérateurs de réseaux mobiles à utiliser les données d'enregistrement des cartes SIM existantes pour intégrer les clients aux portefeuilles mobiles de base.

2 Cedi ghanéen (GHS) converti en dollar des États-Unis (USD) selon un taux de change de 1 USD = 7,9 GHS au 7 juin 2022.

FIGURE 25. Volume et valeurs des transactions du système GIP

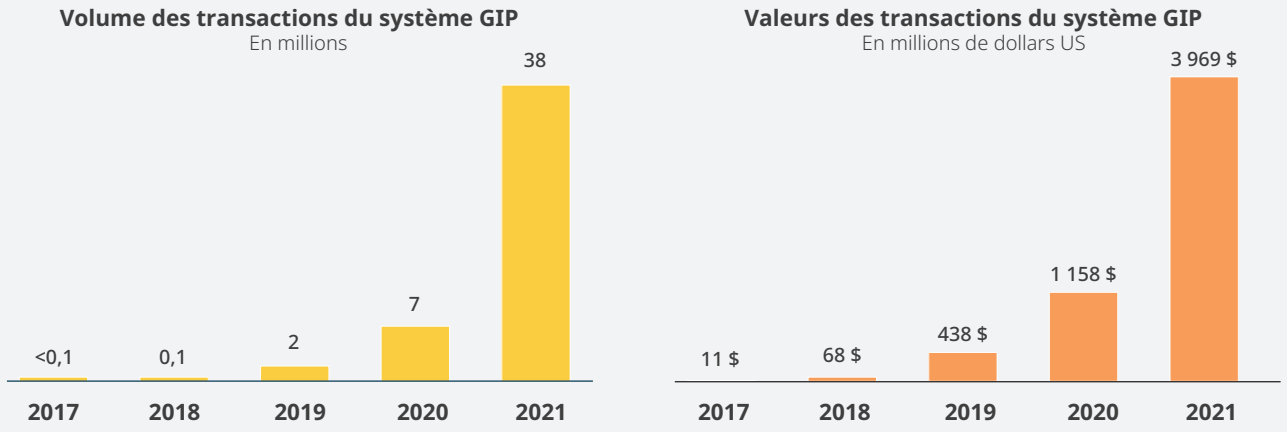

Source : BoG, 2020 ; GhIPSS, 2021b.

Réglementation

Le système de paiement du Ghana a subi une transformation importante au cours des deux dernières décennies, le pays souhaitant passer des espèces à un écosystème de paiements numériques (BoG, 2022). La loi sur les systèmes de paiement de 2003 (loi 662) constituait le premier pas vers la numérisation, en posant les bases juridiques de la numérisation des paiements interbancaires. Plusieurs textes d'application importants ont depuis été élaborés, tels que les lignes directrices relatives aux services bancaires sans agence (2008), les lignes directrices relatives aux émetteurs de monnaie électronique et la loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (2020), qui a introduit le concept de diligence raisonnable en ligne à l'égard de la clientèle. La loi de 2019 sur les systèmes et services de paiement aborde de manière exhaustive la participation de divers fournisseurs, tels que les fintech et les émetteurs de monnaie électronique (Banque du Ghana, 2020b).

Enseignements en matière d'inclusivité

Stade d'inclusivité avancé. Selon les critères d'inclusivité du chapitre 2.6, la combinaison des trois systèmes nationaux du Ghana (le triangle de l'inclusion financière) présente un niveau avancé d'inclusivité. En plus de répondre aux critères de base des systèmes de paiement instantanés et inclusifs (SPII), elle offre une fonctionnalité inclusive en prenant en charge les canaux les plus utilisés et les cas d'utilisation essentiels (P2P et P2B). En actualisant son modèle pour permettre aux banques et aux fournisseurs de service de paiement non bancaires d'être davantage impliqués et d'avoir un plus grand pouvoir de décision, le système serait également en mesure d'assurer une gouvernance inclusive.

Les enseignements suivants ont été tirés de la conception et du déploiement du système GIP :

- **Il est essentiel de fixer des règles claires pour ne pas nuire à l'expérience client.** À l'origine, les banques membres pouvaient avoir accès au système GIP si elles permettaient l'émission ou la réception de paiements, ou les deux. Les banques émettrices pouvaient également déterminer le calendrier d'exécution de la réception, et inversement. Il en a résulté une mauvaise qualité de service pour les clients, car de nombreuses institutions financières intégrées n'offraient qu'une fonctionnalité partielle, à savoir seulement envoyer ou recevoir des fonds instantanément, bien qu'elles participent au système GIP. Cela souligne l'importance d'imposer des capacités à la fois d'émission et de réception pour pouvoir devenir un participant actif du système, en définissant clairement le temps de compensation des transactions et la disponibilité des fonds pour les clients.

- **Le modèle de plateforme à plateforme permet d'améliorer l'adhésion du secteur, l'évolutivité et la réduction des coûts.** Les opérateurs de systèmes de paiement sont confrontés au choix capital du modèle d'interopérabilité à suivre. Le modèle de plateforme à plateforme, en tant que couche d'interconnexion entre les modèles de plateforme à switch au Ghana, une infrastructure de paiement en trois dimensions ainsi qu'un investissement initial plus important. Cependant, étant donné la complémentarité de la portée de chaque composante, le nombre important de participants et l'indépendance de la viabilité, il s'agit d'une option efficace. En outre, ce modèle est relativement plus simple à développer, car

les participants peuvent négocier ensemble l'interopérabilité, plutôt que de conclure des accords d'interopérabilité indépendants[3]. Dans le cas du Ghana, le modèle de plateforme à plateforme était approprié pour les participants du secteur et a permis d'accroître l'adhésion, car il a supprimé la nécessité de conclure plusieurs accords entre les différentes parties avec diverses exigences et normes techniques. Ce modèle a pu se développer rapidement grâce au soutien de la banque centrale et à l'intégration de divers canaux et modalités de paiement.

- **Les nombreux services de superposition et offres de canaux améliorent l'accès et l'adoption.** Au cours des années qui ont suivi le lancement du système GIP, GhIPSS a progressivement élargi les canaux pouvant être utilisés pour accéder aux transferts interbancaires sur les voies de paiement du GIP. Cela a considérablement élargi la portée et augmenté l'adoption des paiements instantanés par les clients au Ghana. Le fait de permettre aux clients d'accéder au système GIP sur leur téléphone portable par l'intermédiaire d'applications et d'interfaces USSD a réduit leur dépendance à l'égard des cartes bancaires. En outre, le développement du service de superposition GhQR – qui permet aux clients de payer à l'aide de codes QR – a permis aux commerçants d'accepter des paiements et de recevoir leurs revenus en temps réel sans devoir investir dans un équipement de PDV. La BoG prévoit de donner aux parties prenantes une participation au capital et des sièges au Conseil d'administration de l'entité afin d'améliorer le niveau d'adoption de divers produits et services.

- **La structure de propriété est un facteur important d'inclusion.** Actuellement, l'organisation responsable de la supervision du SPI, à savoir GhIPSS, réside au sein de la BoG. Cela permet à cette dernière de protéger la nature de bien public du système et de s'assurer qu'il reste aussi inclusif que possible.

3 Le modèle de plateforme à switch fait référence à un modèle doté d'une plateforme centrale à laquelle chaque participant se connecte, permettant ainsi les connexions entre les participants. Il simplifie le processus de connexion et supprime la nécessité de multiples connexions bilatérales entre les institutions.

AfricaNenda
13th Floor, Delta Corner Tower 2
Chiromo Road, Westlands
PO Box 13796-00800
Nairobi, Kenya

www.africanenda.org
info@africanenda.org
@africanenda

Octobre 2022

© 2022 - Tous droits réservés - AfricaNenda